



# SNUEP-FSU

## MOTION ACTION

**BN du 15 novembre 2010**

**UN NOUVEAU GOUVERNEMENT POUR CONTINUER  
UNE POLITIQUE DE CASSE DES SERVICES PUBLICS**

Casse de la voie professionnelle publique, casse de la formation initiale des enseignants, casse de nos hôpitaux, casse de notre système des retraites.... Ce ne sont pas des réformes qui ont été menées jusqu'à présent mais un vaste plan de casse des services publics et de ce qui fonde la solidarité dans notre pays.

La reconduction du premier ministre et d'une majorité des ministres nous fait craindre que les mêmes orientations seront poursuivies en matière de politique : casse et précipitation sont les maîtres mots de cette politique.

### **Précipitation sur la « rénovation » de la voie professionnelle**

Le gouvernement annonce toujours une prétendue volonté de revaloriser cette voie, mais c'est en fait d'une réelle démolition dont il s'agit. En effet, le seul objectif est de masquer la suppression massive des postes. Le budget 2011 prévoit la suppression de 4 800 postes dans le 2<sup>nd</sup> degré, principalement en collège et en lycée professionnel. Ces suppressions en LP, SEP, SEGPA et EREA anticipent dès 2011 l'effet de la réforme à la rentrée 2012 : avec la perte d'une année de formation pour les élèves, ce sont près de 10 000 postes qui sont amenés à disparaître. Le ministère et les rectorats affichent des discours volontaristes pour l'enseignement professionnel public. Or, force est de constater que c'est l'appauvrissement de celui-ci qui continue et s'amplifie au profit de l'apprentissage. Par la généralisation des CCF au détriment d'un examen ponctuel c'est, une fois de plus, contrairement à ce qui est annoncé par le ministère, une preuve du manque d'équité avec les autres voies de formation.

**Le SNUEP-FSU réaffirme son opposition à cette réforme de la voie professionnelle, et dénonce les économies budgétaires faites sur le dos des élèves de leurs familles et des enseignants - tout cela dans le seul but de permettre des exonérations fiscales aux entreprises et aux plus nantis.**

**Précipitation aussi sur la réforme du recrutement des enseignants, où le ministère n'est pas capable d'attendre les premiers lauréats des nouveaux concours - au niveau Master - pour imposer dès cette année la nouvelle formule de stage à temps complet : cette réforme n'est rien d'autre qu'un moyen détourné de supprimer des postes. Plus de deux mois après la rentrée, la situation est intenable pour les professeurs stagiaires. Bon nombre d'entre eux sont amenés à prendre des congés maladie car ils n'arrivent pas à faire face à la charge de travail que nécessite un nouveau métier pour lequel ils n'ont pas été formés, certains d'ailleurs démissionnent déjà. Les élèves pâtissent aussi de cette situation puisqu'ils se retrouvent avec plusieurs professeurs sur l'année dont certains n'ont reçu aucune formation. Enseigner n'est pas une chose simple ni une aptitude innée ; comme tout métier cela s'apprend.**

**Le SNUEP-FSU, comme l'ensemble des syndicats de la FSU, reste toujours opposé à la réforme de la formation des enseignants. Nous soutenons et appelons les stagiaires à ne pas rester isolés et à se rassembler davantage afin de porter une autre formation des enseignant-es.**

**Enfin, précipitation pour la promulgation en pleine nuit de la loi sur la réforme des retraites. Le refus de tout dialogue social, le passage en force au parlement, la rapidité de la prise de décision du Conseil Constitutionnel... montrent combien le président de la République craint, malgré une posture médiatique de toute puissance, le dialogue démocratique et les mouvements sociaux. Il veut en finir vite avec le dossier des retraites, car il sait sa réforme injuste et massivement contestée, mais il va cependant continuer à liquider notre système solidaire des retraites. Le 25 novembre notamment commencent les négociations sur les régimes complémentaires qui concernent les non-titulaires de l'Education Nationale. Et le système de retraite par points (comptes notionnels) est toujours dans les projets de ce gouvernement.**

**Le grand mouvement social interprofessionnel et unitaire que nous venons de vivre révèle une fois de plus que ce gouvernement n'est pas au service de sa population mais qu'il exerce son autorité uniquement pour une petite frange de la population. Cette réforme même promulguée reste inacceptable et injuste ! La réalité sociale demeure. La loi pénalise tous les salarié-es. Elle reste inacceptable. Le SNUEP-FSU demande son abrogation, l'ouverture d'un grand débat public et de réelles négociations pour d'autres mesures nécessaires à la sauvegarde et au développement des retraites par répartition, telle que nous la connaissons, et du Code des pensions. Notamment sur le principe d'une meilleure répartition des richesses entre rémunération du travail et rémunération du capital et par conséquent, le financement doit se faire par des cotisations sur les bénéfiques, les stock-options, les produits financiers,...**

**Le SNUEP-FSU appelle les PLP et les CPE à participer activement et massivement à toutes les formes d'actions - *grèves, manifestations, rassemblements*,... - qui se dérouleront le mardi 23 novembre 2010 et à toutes les actions qui s'inscriront dans la durée contre cette loi injuste. Notamment, le SNUEP-FSU soutient la manifestation des retraités le 25 novembre et appelle les actifs disponibles à y participer massivement.**

**L'année 2010 a été décrétée par le gouvernement comme une année de luttes contre les violences faites aux femmes. Aux violences physiques faites aux femmes, toujours très nombreuses dans notre pays (1 femme meurt tous les 2,5 jours sous les coups de leur conjoint ou ex conjoint, un viol toutes les dix minutes etc...) s'ajoutent les violences induites par la casse des services publics (difficulté à avorter à cause de la fermeture des centres IVG qu'implique la loi Bachelot, difficulté des prises en charge professionnelles des femmes, qui sont majoritaires dans les emplois précaires et à temps partiel, qu'implique la création de pôle-emploi etc...).**

**Le SNUEP-FSU appelle tous les personnels à participer activement et massivement aux manifestations et rassemblements qui auront lieu le 25 novembre, journée annuelle contre les violences faites aux femmes.**